



Département de l'ISERE

COMMUNE DE PAJAY

# SCHEMA DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

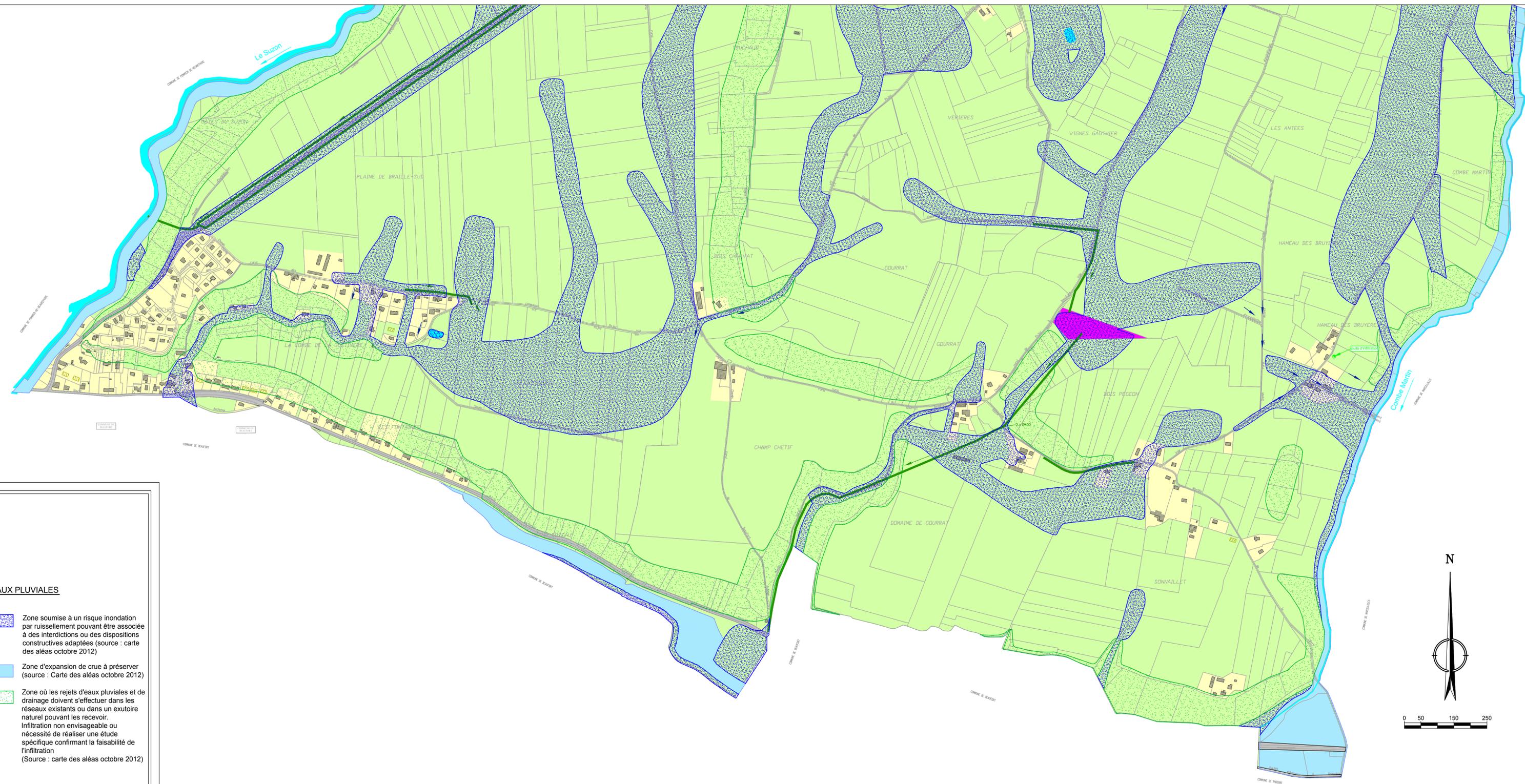
ETUDE

## PROPOSITION DE ZONAGE EAUX PLUVIALES Planche n°2



MODIFICATIONS			
Dossier n°:	Indice	Date	Objet
152-03			
Plan n°:	A	25/04/12	Modifications apportées par la commune
19 206			
Date:	B	11/06/12	Suite à la réunion avec les élus
03/11/2011			
Echelle:	C	30/10/12	Suite à la carte des aléas
1/5000			
Dessiné par:	D	29/11/12	Modifications des zones urbanisables
IDV			

Nota:  
Bureau d'Etudes Techniques - Cent'Alp - Parc du Pommarin  
137 rue Mayoussard - 38430 MOIRANS  
Tél : 04.76.35.39.58 - Fax: 04.76.35.67.14  
Email: alpetudes@alpetudes.fr



### LEGENDE

### DIVERS

### PROPOSITION DE ZONAGE EAUX PLUVIALES

#### RESEAUX EXISTANTS

#### EAUX PLUVIALES

- Réseau Eaux Pluviales
- Fossé
- Regards de visite
- Grilles
- Puits d'infiltration
- Rejet pluvial
- Bassin de rétention existant

#### EAUX USEES

- Lagune

#### RESEAU HYDROGRAPHIQUE

- Axe de ruissellement
- Réseau hydrographique
- Plan d'eau, mare, étang

- Habitations n'apparaissant pas initialement sur le fond cadastral, dont le tracé est imprécis et reporté ici à titre indicatif

- Zone naturelle : imperméabilisation des terrains limitée au maximum
- Zone où les eaux pluviales sont gérées exclusivement à la parcelle, soit par infiltration soit par rétention
- Zone disposant de son propre mode de gestion des eaux pluviales
- Zone humide cartographiée par AVENIR, à préserver
- Zone réservée au stockage des eaux pluviales
- Zone où les eaux pluviales sont gérées préférentiellement à la parcelle, où le raccordement sur le réseau public est autorisé exclusivement pour les bâtiments situés en limite de voisines

- Zone soumise à un risque inondation par ruissellement pouvant être associée à des interdictions ou des dispositions constructives adaptées (source : carte des aléas octobre 2012)
- Zone d'expansion de crue à préserver (source : Carte des aléas octobre 2012)
- Zone où les rejets d'eaux pluviales et de drainage doivent s'effectuer dans les réseaux existants ou dans un exutoire naturel pouvant les recevoir. Infiltration non envisageable ou nécessité de réaliser une étude spécifique confirmant la faisabilité de l'infiltration (Source : carte des aléas octobre 2012)

